

POLITIQUE DE RÉSERVATION

Arrivée : 16h00

Départ : 11h00

Réservations en ligne ou par téléphone :

- 🕒 Un dépôt de réservation par carte de crédit de 50 % est exigé pour la location.
- 🕒 Le solde de location est payable à votre arrivée

En cas d'annulation 30 jours et plus avant votre arrivée le dépôt sera rembourser moins 5 % pour les frais de carte de crédits

- 🕒 En cas d'annulation 30 jours et moins avant l'arrivée le dépôt sera conserver
- 🕒 Respecter le nombre maximal d'occupants dans le chalet et nous aviser s'il y a davantage d'occupants que stipulé dans l'entente;
- 🕒 Ne pas fumer dans l'immeuble et utiliser les espaces appropriés à l'extérieur pour y jeter les mégots ;
- 🕒 Être discret à partir de 23h00 et ne pas troubler les autres résidents des immeubles avoisinants dans la jouissance normale des lieux ;
- 🕒 Utiliser l'hébergement à des fins de villégiature seulement ;
- 🕒 Respecter les heures d'arrivée et de départ ;
- 🕒 Mettre les bacs appropriés (ordure, récupération) au chemin si le service passe pendant son séjour. Un calendrier de collecte est disponible dans le chalet à cet effet ;
- 🕒 Informer le Domaine des Montagnais de tout bris causé par ses actes personnels et des autres occupants lors de son séjour. Une facture pour la réparation ou le remplacement du ou des dommage(s) causé(s) (sauf l'usure normale des lieux) sera envoyée. Pour tout bris non déclaré, des frais d'administration de 100\$ seront chargés.

Inclus pendant le séjour :

- 🕒 Literie fournie (oreillers, draps, douillettes, linges à vaisselle et de cuisine, tapis de bain, serviettes à main) ;
- 🕒 Les produits sanitaires et les produits d'entretien ; Chauffage fourni – le propane pour le BBQ est fourni (15 mai au 15 octobre) – SVP nous aviser si une bonbonne se vide pendant votre séjour ; Déneigement du stationnement (hiver seulement).

Lors de votre départ, veuillez :

- 🕒 Remettre l'immeuble loué dans le même état qu'à votre arrivée (svp laisser les draps dans les lits), vaisselle lavée et replacée, poubelle et bac de récupération vidés, intérieur/extérieur ramassé et embarcations attachées au bon endroit, bouteilles ramassées, réfrigérateur vidé, etc.) - une feuille de rappel est posée dans le chalet ;
- 🕒 Remettre la clé dans la boîte à clé. La perte de la (ou des) clé(s) du chalet entraînera automatiquement des coûts supplémentaires de 20\$;

POLITIQUE DE RÉSERVATION

Clauses particulières :

- 🕒 Les animaux de compagnie sont interdits ;

La réglementation municipale interdit de camper (tout type de campement) sur le terrain du chalet;

- 🕒 La réglementation municipale interdit les feux d'artifices ;
- 🕒 Le locataire est responsable des dommages matériels et corporels survenus dans, sur l'immeuble ou sur le terrain de l'immeuble loué pendant la période de location et ce pour quelque cause que ce soit. Le locataire s'engage à tenir le locateur quitte et indemne de toute réclamation.
- 🕒 Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas observée durant le séjour, Domaine des Montagnais se réserve un droit d'expulsion, et ce, sans remboursement du séjour.
- 🕒 Advenant un litige devant aller en justice, celui-ci devra être réglé à Lac-Mégantic.

URGENCE

En cas d'urgence ou bris majeur, communiquez avec Domaine des Montagnais au 1 819 657-4720.

Politique de réservation

- Un dépôt minimum de 50% du montant total de la réservation est nécessaire pour valider votre réservation.
- Le solde complet doit être acquitté 24h avant votre arrivée.
- Aucun montant n'est remboursable à l'intérieur des trente (30) jours de votre date d'arrivée.

Des frais de 5 % sont exigibles lors d'annulation

- Vous devez être âgé de 21 ans minimum et être présent durant le séjour pour louer un chalet.
- Le nombre maximum de personnes indiqué doit être respecté en tout temps.
- Les animaux ne sont pas acceptés.
- Il est interdit de fumer dans les chalets.